

## **CONSULTATION DES ENTREPRISES**

### **FABRICATION ET LIVRAISON DES BULLETINS DE VOTE DESTINES AUX ELECTEURS DU DEPARTEMENT DE L'AUBE A L'OCCASION DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DES 22 AVRIL ET 6 MAI 2012**

**La préfecture de l'Aube engage une consultation pour la fabrication et la livraison des bulletins de vote destinés aux électeurs du département à l'occasion de l'élection présidentielle de 2012.**

Le dossier de consultation des entreprises peut être obtenu au choix par l'un des moyens suivants :

- retrait dématérialisé par voie électronique sur le site internet des marchés publics de l'Etat [www.marches-publics.gouv.fr](http://www.marches-publics.gouv.fr) ;
- retrait physique par voie postale ou par remise en mains propres auprès de la préfecture de l'Aube – 2, rue Pierre Labonde – BP. 372 – 10025 TROYES cedex - du lundi au vendredi - aux horaires d'ouverture habituels de 08 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30. Le demandeur devra se présenter préalablement à l'accueil du public pour être orienté vers le bureau de la réglementation et des élections – porte 111.

**Date limite de remise des offres : le 10 février 2012 à 12 heures.**